

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/04/20-13-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 avril 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation, et notamment son article R719-200,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Considérant que par délibération du 20 novembre 2020, le Conseil d'Administration (CA) de la Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire a dissout cette Fondation et a décidé de verser à la Fondation universitaire A*Midex une part de l'actif net en l'affectant spécialement aux activités de recherche dans le domaine de l'économie monétaire, financière et bancaire de l'École d'économie d'Aix-Marseille (AMSE) ;

Considérant qu'un avis favorable a été émis par le Conseil de Gestion A*Midex par délibération en date du 8 mars 2021 portant acceptation d'un don émanant de la Fondation de la Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire au profit de la Fondation A*Midex d'un montant de 937.000 euros ;

DECIDE :

OBJET : Approbation du Don de la Fondation Banque de France

Le Conseil d'administration approuve le Don de la Fondation Banque de France, d'un montant de 937 000 euros.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 31

Fait à Marseille le 20 avril 2021,


Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université